



## Guide de remplissage du Dossier Unique d'Admission (DUA)

L'espace « **Personnes en situation de handicap** » de ViaTrajectoire vous permet d'accéder à différents services :



Un annuaire national des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour trouver les structures qui répondent à vos attentes

- Le suivi de vos décisions d'orientations
- **Un Dossier Unique d'Admission (DUA)** pour adresser votre demande d'accompagnement
- Le suivi des réponses apportées par les établissements et services médico-sociaux (ESMS) via votre espace sécurisé

### Le Dossier Unique d'Admission (DUA), c'est quoi ?



Le DUA est un **formulaire** <u>unique</u> de demande d'admission. Il est accessible en ligne.

Vous saisissez les informations nécessaires à l'étude de votre demande par les ESMS, et pouvez les mettre à jour à tout moment.

### Le Dossier Unique d'Admission (DUA) pour simplifier vos démarches !



Il n'est plus nécessaire de renseigner les dossiers d'admission propres à chaque établissement. Un fois complété en ligne, vous pouvez l'adresser aux établissements et services médico-sociaux (ESMS) conformes à votre décision d'orientation **en quelques clics**.

La mise à jour des informations en ligne est transmise en temps réel aux établissements et services déjà contactés.

Ce document a pour objectif de répondre aux questions les plus fréquentes des utilisateurs lors du remplissage du Dossier Unique d'Admission (DUA).

Il est composé de 2 parties :

Partie 1 – Présentation générale du Dossier Unique d'Admission (page 2 et 3)

Partie 2 - Consignes de remplissage et mise à jour des informations (page 4 à 6)

Annexe 1 – Liste des informations préremplies par la MDPH (page 7)

Retrouvez les deux autres documents qui vous guideront dans vos démarches :



Pour vous connecter à votre espace personnel ViaTrajectoire utilisez le « Flyer de connexion » transmis par votre MDPH, ou l'ESMS qui vous accompagne

Pour envoyer votre Dossier Unique d'Admission (DUA) : consultez le « Guide de transmission » disponible sur les pages « Suivre mes décisions et demandes », « Recherche un établissement ou service » ou « Informations utiles » de ViaTrajectoire.





## Partie 1 – Présentation générale du Dossier Unique d'Admission (DUA)

Après vous être connecté sur votre espace personnel ViaTrajectoire, la page « Suivre mes décisions et demandes » s'affiche :

Via Trajectoire		PAT Dos Dernière d	TISSIER LEMEILLEUR isier n°12345678915 - onnexion le 12/07/2023 à 13:43 .	Me déconnecter	
Consulter mon dossier unique d'admission	Suivre mes décisions et demandes	Rechercher un ESMS	Gérer mon compte	Contacter le support	
Décisions d'orientations prises pa	r la MDPH :				
A Pour pouvoir envoyer des demandes aux B	SMS de votre choix, veuillez compléter vo	tre dossier d'admission en	utilisant le menu <u>"Con</u>	sulter mon dossier uniqu	e d'admission"
A Décisions d'orientation en cours					
Orientation vers un Institut d'éc	ducation motrice (IEM)				
Décision prise le 01/06/2021	Droits ouverts du <b>01/06/2021</b> au <b>10</b>	/06/2026	Nature	e des droits : <b>Nouveau dr</b>	oit
Masquer les structures contac	tées		+ Co	ntacter une autre struct	ure
Aucune demande envoyee.					

Vous pouvez accéder à votre Dossier Unique d'Admission (DUA) en cliquant sur l'onglet « **Consulter mon dossier unique d'admission** » :

dmission Suivre mes décisions et demandes
amission Sulvre

### Trois onglets sont à renseigner :

- « Informations administratives » : informations concernant votre identité, celles de vos proches aidants et votre lieu de vie
- « **Parcours personnel** » : informations sur votre situation familiale, vos attentes et votre parcours (scolarité, emploi, soins)
- « Autonomie et vie quotidienne » : les éventuelles difficultés que vous rencontrez dans la vie quotidienne (soins personnels, vie courante, etc.)

### Naviguer entre les différents onglets

L'onglet que vous êtes en train de compléter ou de consulter est marqué par un volet blanc, les autres onglets sont en gris.

Informations administratives 🚦	Parcours personnel 🔒	Autonomie et vie quotidienne 🔒
--------------------------------	----------------------	--------------------------------





Par exemple, si votre écran présente l'image ci-dessus, cela signifie que vous êtes en train de modifier la partie « Parcours personnel ».

## Enregistrer les informations renseignées

Pensez à cliquer régulièrement sur le bouton d'enregistrement situé en haut ou en bas de la page, afin de sécuriser la sauvegarde de vos données :

💾 Enregistrer



L'enregistrement n'est pas automatique dans la présente version, vous risquez donc de perdre vos informations saisies si vous ne cliquez pas sur le bouton « **Enregistrer** ».

## Consulter l'état du remplissage du Dossier Unique d'Admission (DUA)

Un indicateur de remplissage vous indique l'état de chaque onglet :

- : l'onglet n'a jamais été complété, ou des informations obligatoires sont manquantes
- : l'onglet contient toutes les informations obligatoires. Il est toujours possible de mettre à jour les données

## Identifier les champs obligatoires à renseigner

Remplissez toutes les informations obligatoires (marquées d'un \*), essentielles pour le traitement de votre dossier :

Personne qui renseigne le dossier \* 🔿 Moi-même 💿 Un aidant

Lorsque vous aurez rempli toutes les parties obligatoires dans les 3 onglets, vous verrez apparaître le bandeau suivant au-dessus de votre dossier :

Votre dossier est complet



Si ces informations obligatoires ne sont pas toutes remplies, il ne sera pas possible de transmettre votre dossier à un établissement ou à un service médico-social (ESMS).



En cas de difficulté, contactez l'assistance en renseignant le formulaire de demande d'aide, accessible depuis le menu « **Contacter le support** » :

🖈 Contacter le support





## Partie 2 – Consignes de remplissage du Dossier Unique d'Admission (DUA)

### Pourquoi des informations sont déjà présentes dans mon formulaire ?

Seul l'onglet « informations administratives » contient des informations préremplies avec les données que vous avez précédemment communiqué à la MDPH.

Pour vous faire gagner du temps, celles-ci remontent directement dans le Dossier Unique (DUA).

Retrouvez la liste des informations préremplies en Annexe 1 - Liste des informations préremplies par la MDPH.

# Est-ce que je peux modifier les informations déjà présentes dans mon formulaire s'il y a une erreur ou que ma situation a changé ?

Bien sûr ! Vous pouvez vérifier et modifier ces informations directement dans la partie concernée : ces corrections seront transmises aux établissements et services médico-sociaux (ESMS) à qui vous adresserez vos demandes.



Si vous constatez des erreurs dans les informations préremplies, corrigez-les et signalez-les à votre MDPH qui pourra les corriger dans votre dossier MDPH, pour éviter des confusions lors du traitement de votre dossier.

## Quelles informations doivent être renseignées dans mon Dossier Unique d'Admission (DUA) ?

L'objectif du Dossier Unique d'Admission (DUA) est de permettre aux établissements et services médico-sociaux (ESMS) que vous contacterez de comprendre vos attentes et vos besoins, dans l'objectif de vous proposer l'accompagnement le plus adapté.

Si l'attendu ou l'objectif d'une partie n'est pas clair pour vous, vous pouvez consulter les précisions au sein du Dossier Unique d'Admission (DUA), notamment :



Les textes introductifs en dessous des titres précisent la raison pour laquelle les établissements ou services médico-sociaux (ESMS) auront besoin de ces informations



#### Situation actuelle

J'indique ici ce que je souhaiterais partager avec l'établissement ou le service médico-social (ESMS) concernant ma vie quotidienne : les éléments importants concernant mon domicile, mon travail ou ma scolarité.

Description de la situation actuelle Ex : Je n jeudi ap

Ex : Je me rends deux fois par semaine dans une association, le lundi matin et le jeudi après-midi, c'est ma sœur qui m'emmène en voiture.





Vous trouverez également ci-après des précisions sur certaines parties spécifiques du Dossier Unique d'Admission (DUA).

## Précisions sur les informations à renseigner dans l'onglet « Informations Administratives »

Section « Rédacteur du dossier »

Cette partie a pour objectif d'identifier le rédacteur du Dossier Unique d'Admission (DUA), afin que l'établissement ou le service médico-social (ESMS) puisse prendre contact avec ce dernier et obtenir, si besoin, plus de précisions sur la situation de la personne concernée par la demande (ex : « je suis la sœur de la personne concernée par la demande »)

### Section « identité de l'enfant ou de l'adulte concerné par la demande »

- **Organisme d'assurance maladie (Ex : CPAM, MSA, ...) :** Cette partie vise à recueillir l'organisme d'assurance maladie de la personne concernée par la demande.

Si vous remplissez le dossier pour votre enfant, remplissez l'organisme d'assurance maladie du parent auquel il est rattaché du point de vue de la sécurité sociale.

- **Numéro de sécurité sociale de l'enfant ou de l'adulte concerné :** Cette partie vise à recueillir le numéro de sécurité sociale de la personne concernée par la demande.

Si vous remplissez le dossier pour votre enfant, remplissez son numéro de sécurité sociale.

 Numéro de sécurité sociale du parent sur lequel est rattaché l'enfant (si applicable): Cette partie vise à recueillir le numéro de sécurité sociale du parent auquel l'enfant est rattaché du point de vue de la sécurité sociale, dans le cas où la personne concernée par la demande est un enfant.

Si vous remplissez le dossier pour votre enfant, remplissez votre numéro de sécurité sociale. Dans le cas contraire, laissez cette partie vide.

### Section « Domicile de l'enfant ou de l'adulte concerné par la demande »

Cette section vise à recueillir la domiciliation postale de la personne concernée par la demande, pour d'éventuels échanges complémentaires par voie postale.

Il est fortement conseillé de renseigner l'adresse complète de votre domicile ou celui de l'organisme vous hébergeant (ex : « Appartement 001, Résidence Clos, 66 rue Jean Jaurès, 92800 – Puteaux »).

### Section « Contacts »

Les informations de contacts (téléphone fixe ou portable, adresse mail) pourront être utilisées par les établissements et services médico-sociaux (ESMS) à qui vous aurez adressé votre demande pour échanger directement avec vous.



L'adresse mail renseignée dans le champ « **Mon adresse mail** » sera utilisée pour votre connexion à l'espace usager ViaTrajectoire. Il est important qu'elle soit à jour.







- 1. Depuis le champ « mon adresse mail » je clique sur « Gérer mon compte »
- 2. Je saisis ma nouvelle adresse mail et je clique sur « Modifier mon adresse mail »
- 3. Je consulte mes emails, et clique sur le lien de validation transmis pour confirmer le changement de votre adresse mail.
- **Parents :** Cette partie vise à recueillir les coordonnées des parents. Il est essentiel de remplir cette partie, si la personne concernée par la demande est mineure.

Si des informations sont déjà renseignées, il est possible de les **modifier** ou de les **supprimer**.

Il suffit de cliquer sur « **Renseigner des coordonnées** » pour ajouter les informations concernant un parent



 Représentants légaux : Cette partie vise à recueillir les coordonnées des représentants légaux. Il est essentiel de remplir cette partie, si la personne concernée par la demande est concernée par une mesure de protection (tutelle, curatelle) ou si les représentants légaux sont différents des parents.

De la même manière que pour les coordonnées des parents, il est possible de modifier, supprimer ou ajouter un représentant légal.

## Précisions sur les informations à renseigner dans l'onglet « Parcours personnel »

### Section « Situation familiale de la personne concernée »

Cette partie vise à recueillir des informations sur la situation de la famille et des autres enfants (ex : « l'admission de mon enfant en situation de handicap dans un ESMS lointain représente un inconvénient pour ma famille, parce que je dois déposer un autre enfant dans un autre établissement. »). Cette partie est facultative, l'établissement ou service médico-social (ESMS) concerné peut récupérer ces informations par la suite.





## Annexe 1 – Liste des informations préremplies par la MDPH

Les éléments suivants sont alimentés par les informations transmises par votre MDPH (les parties facultatives sont marquées en gras).

Section	Parties préremplies	
Identité de l'enfant ou de l'adulte concerné par la demande	Sexe Nom de naissance <b>Nom d'époux(se) ou d'usage</b> Prénoms Date de naissance <b>Organisme d'assurance maladie (Ex : CPAM, MSA,)</b> Numéro de sécurité sociale de l'enfant ou de l'adulte concerné Numéro de sécurité sociale du parent sur lequel est rattaché l'enfant (si applicable)	
Domicile de l'enfant ou de l'adulte concerné par la demande	Adresse Code postal – Ville <b>Nom de l'organisme Adresse</b>	
Contacts	Mon téléphone Mon téléphone 2 Mon adresse mail Parent 1 Parent 2 Représentant légal 1 Représentant légal 2 Autre aidant	